



LIVRAISON de MASQUES GRAND PUBLIC

Bonjour,

En collaboration avec le Conseil Départemental du Haut-Rhin, Saint-Louis Agglomération et l'association des Maires du Haut-Rhin, l'opération « 1 masque pour les Haut-Rhinois » a été lancée. La commune a décidé de vous fournir 2 masques par personne (de plus de 2 ans).

Nous sommes heureux de pouvoir vous distribuer une première livraison de 2 masques pour votre foyer.

Vous trouverez dans cette enveloppe 2 masques avec les explications nécessaires. Des vidéos existent aussi pour vous aider à régler le masque. Elles seront en lien sur notre page Facebook et le site de la commune. Nous restons à votre écoute en cas de besoin.

Si votre foyer est composé de plus d'une personne, merci de remplir et de retourner dans la boîte aux lettres de la mairie l'attestation sur l'honneur de la partie détachable ci-dessous afin d'organiser au mieux la deuxième livraison. Attention, des justificatifs pourraient être demandés en cas de doute avéré sur le nombre de personnes déclarées dans votre foyer (livret de famille etc...). En effet, l'absence d'obligation de se déclarer en mairie ne nous permet pas de connaître la composition de tous les foyers. Merci pour votre compréhension et collaboration.

(English version on the website, Deutsch Version auf der Website www.ville-hegenheim.fr)

Attestation sur l'honneur

(à retourner si possible avant le 2 Juin 2020)

Nom du déclarant / de la déclarante :

Prénom du déclarant / de la déclarante :

Adresse : numéro :

Rue :

Nombre de personnes **au total** occupant votre foyer (de plus de 2 ans*) :

Date :

Signature :

*selon la Direction Générale de la Santé, l'âge minimum pour le port du masque est de 2 ans. En dessous de cet âge, il existe un risque de difficulté respiratoire ou d'étouffement à travers le masque.

En cas de questions, merci de contacter la Mairie par mail : mairie@hegenheim.fr ou par téléphone 03.89.69.18.54

Le Maire et toute l'équipe municipale